

## **SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS**

### **Le prochain schéma régional des formations : quelle ambition, quels objectifs pour la formation des jeunes dans la région Nord - Pas de Calais ?**

M. Philippe Kemel, vice-président du Conseil Régional en charge du dossier, s'est exprimé à plusieurs reprises sur le sujet: lors du CAEN du 17 octobre, à l'occasion d'une audience accordée le même jour, puis du forum FSU qui s'est tenu à Villeneuve d'Ascq le 10 novembre.

Après une mise à jour du schéma longuement différée, le cadrage suivant nous a été proposé :

- en premier lieu, la **rédaction d'un document** par les services de la Région : une monographie par métier, branche, territoire et leur évolution sur 5 ans. Il doit constituer une offre exhaustive et simple avec le nombre de formés par métier et par des voies différentes. A noter qu'il ne fut jamais question de la voie technologique alors qu'il fut beaucoup question d'apprentissage. Le document devait être disponible courant novembre après validation par la commission, l'assemblée puis ventilation. A la mi-décembre nous ne l'avions pas encore reçu.
- puis **des « Etats Généraux » ou une journée du schéma** pour valider la représentation du document. Monsieur Kemel insiste sur la dimension territoriale, les principes et les objectifs en cohérence avec la politique générale de la Région en incluant les dimensions culturelles, économiques et du développement durable. La thématique sera validée le jour des « Etats Généraux », des contributions (via internet) seront possibles avant. On doit déboucher sur des principes et des axes à entreprendre, soit une « feuille de route ». Le document sera contractualisé avec l'Etat et non « mis dans un placard », chaque année il y aura des Etats Généraux du schéma des formations en commençant courant février 2006.
- ensuite, **dans les bassins**, il y aura des groupes de travail locaux et des rencontres entre toutes les parties concernées. Des exemples locaux à traiter ont été cités : le Louvre à Lens ; pôle transport ferroviaire à Valenciennes ; l'archéologie à Bavay... Dans les bassins il s'agira d'arbitrer les propositions.

Le travail devrait être terminé pour la fin de l'année scolaire mais le vice-président **refuse de s'enfermer dans un calendrier précis.**

Il s'agit, pour le SNES et la FSU, de veiller à une élaboration démocratique du schéma intégrant un maximum d'acteurs de terrain ; de faire respecter l'équilibre (des 3 voies notamment), la cohérence, la continuité de l'offre du service public de formation pour tous les jeunes ; d'avoir un programme prévisionnel des investissements sans lequel les intentions peuvent demeurer sans concrétisation.

Les S1 et les responsables de BEF doivent se rencontrer et préparer leurs propositions pour le début du deuxième trimestre.

#### **Le schéma régional des formations : une obligation légale à laquelle la région se soustrait depuis quelques années**

##### **- Les lois de décentralisation**

Les lois de décentralisation de 1983 et 1985 obligent à l'élaboration d'un schéma prévisionnel des formations comprenant les formations des collèges, des lycées, des établissements de formation spéciale, des écoles

de formation maritime et aquacole et des établissements d'enseignement agricole. En outre, les lois de décentralisation, dans leurs déclinaisons successives ont donné des responsabilités accrues aux régions pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de formation.

La loi quinquennale de 1993 donne compétence aux régions sur la formation continue des 16-26 ans, la compétence restant aux Recteurs en matière de fermetures et ouvertures en formation initiale.

Le Plan Régional Des Formations Pour les Jeunes a été étendu aux adultes du fait de la loi sur la démocratie de proximité d'où l'instauration des Plan Régionaux Des Formations. La région a désormais la compétence essentielle en matière d'apprentissage et de formation continue des jeunes et des adultes. En matière de lycée, la compétence est limitée aux constructions, rénovations, entretiens et crédits de fonctionnement.

La région doit élaborer 1 schéma des formations, adopté pour 5 ans, articulé à un plan régional de développement de la formation professionnelle des jeunes ; à ces 2 documents doit être annexé un Plan Prévisionnel des Investissements (PPI).

Ce transfert, fort heureusement, n'est pas total. L'Éducation nationale est toujours un service public national ; l'État définit les objectifs de l'enseignement, les filières d'enseignement, les contenus, les programmes et les horaires.

#### **Les schémas de 1988 et 1995 : des élaboration différentes**

##### **- le premier schéma de 1988**

Le premier schéma des formations a été élaboré en 1988. L'objectif général était celui fixé par le ministre J.P. Chevènement de faire atteindre au niveau IV (celui du baccalauréat) 80 % d'une classe d'âge. Or le PPI d'application proposé par la Région ne prévoyait en cinq ans que la construction de quelques lycées professionnels !...

Ce schéma a fait l'objet d'une étude sérieuse basée sur des documents fouillés provenant du Rectorat. Il a été accompagné d'un programme prévisionnel des investissements (PPI).

L'action, souvent du seul SNES, au niveau académique et des bassins a permis d'obtenir la construction de plusieurs lycées généraux et technologiques.

Un tableau de bord suivait la réalisation de ce plan

##### **- le second schéma de 1995-2000**

Le second schéma des formations aurait dû voir le jour en 1993. Il n'a été élaboré qu'en octobre 1995.

Le schéma régional des formations de 1995 avait fixé des objectifs très en retrait par rapport à ceux de 1988.

**1<sup>er</sup> objectif** : faire atteindre le niveau IV à 70 % (et non plus 80 %) d'une classe d'âge (comme au niveau national) en développant les filières technologiques et professionnelles.

**2<sup>ème</sup> objectif** : faire une large place aux différentes formations par alternance autour des 25 pôles de formation, en développant des contrats d'ob-

jectifs par branches professionnelles et les formations de spécialisation et d'adaptation à l'emploi, c'est-à-dire s'adapter aux besoins des entreprises.

**3ème objectif :** ne laisser aucun jeune sans formation qualifiante en évitant la marginalisation d'une partie d'entre eux en mettant en place des parcours de formation professionnelle individualisés et en expérimentant des espaces poly technologiques. Suivent deux autres objectifs : favoriser l'émergence et la mise en oeuvre de l'Eurorégion (Région du Nord- Pas-de-calais, le Kent anglais et le Hainaut belge) et favoriser les projets locaux d'éducation.

Pour ce second schéma il n'y avait pas de PPI, le contrat de plan état région en faisait office. Nous avons condamné cette absence de PPI.

**- Le prochain schéma : promis et toujours à l'étude !**

Désormais, la région à en charge l'ensemble des formations professionnelles initiales et continues, l'apprentissage, l'enseignement agricole et, depuis le second schéma, les formations post-baccalauréat (BTS-IUT-Universités), le schéma régional concerne donc toutes ces formations.

Un troisième schéma régional aurait dû voir le jour en 1998, il est seulement en gestation.

## Pour préparer le prochain schéma, un bilan critique du précédent (celui du précédent millénaire)

*Cette étude se réfère aux documents présentés lors du forum FSU du 10 novembre 2005, tous issus de la géographie de l'école, des documents BREF du CEREQ et de dossiers de l'INSEE. Il traduit un glissement vers le bas de l'ensemble des formations initiales dans l'académie.*

### Le taux d'accès au niveau IV a baissé entre 1996 et 2003 dans l'Académie de Lille

#### Évolution des taux d'accès au niveau IV

	1996	2002	2003
Lille	67,2 %	66,1 %	65,3 %
France métropole	68,9 %	69,3 %	69,5 %

Si le taux d'accès au niveau IV a peu progressé en France, il a, en revanche, reculé dans l'Académie de Lille.

Pour la région Nord/Pas-de-Calais, touchée par la crise et par une certaine paupérisation, les effets sont catastrophiques. La région Nord/Pas-de-Calais partage les derniers rangs avec la Picardie et le Limousin.

### La part des bacheliers dans une génération a diminué entre 1993 et 2005

Si le taux de réussite au baccalauréat a progressé en France entre 1993 et 2005 passant de 71,9 % à 80,2 %, la progression est encore plus sensible pour l'Académie de Lille avec 76,8 % de taux de réussite en 2003 contre 67,4 % en 1993 même si Lille occupe toujours les derniers rangs avec les Académies d'Amiens, de Rouen et de Créteil.

Or, en dépit de ces taux de réussite, la part des baccalauréats dans une génération diminue, toutes séries confondues.

L'étude du tableau nous permet de pointer plusieurs phénomènes.

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Toutes séries	
	Lille	France	Lille	France	Lille	France	Lille	France
1985	15,9	19,3	10,4	9,3			26,3	28,6
<b>1995</b>	32	37,2	20,2	17,6	9,9	8,1	62,1	62,9
2002	29	32,5	19,1	18,1	11,02	11	59,4	62,6
2004	28,3	32,4	17,7	17,8	11,1	11	57,1	64,2
2005	29,2	23,7	16,9	17,3	10,6	11,4	56,7	61,7

Il y a un recul général de la part des bacheliers dans une classe d'âge entre 1995 et 2002, mais alors qu'au niveau national il y a une relative stabilité de 2002 à 2005, le recul à Lille persiste et même s'amplifie.

Les enseignements technologiques dans l'académie de Lille sont en recul continu et nullement compensés par le baccalauréat professionnel qui lui-même cède du terrain.

Ces phénomènes sont graves, les voies technologiques et professionnelles contribuaient à augmenter le nombre de bacheliers depuis 1985, leur recul fruit des politiques mises en oeuvre conduit à une déqualification sévère des jeunes. Entre 1993 et 2003 l'écart s'accroît.

### Le retard apparaît dès le collège

Une analyse des compétences générales des élèves de 3ème réalisée par le ministère de l'Éducation Nationale, situe le niveau de l'Académie de Lille à l'avant dernier rang des académies juste avant la Corse, l'écart avec la moyenne nationale étant de 11 points.

Cette situation éclaire la stagnation, voire la baisse de la part des élèves de 3ème qui accèdent en 2nde générale et technologique. La baisse des effectifs sur laquelle on s'appuie pour supprimer les postes n'est pas que démographique, elle résulte d'une baisse générale d'accès dans les formations générales et technologiques. La suppression des moyens tend à aggraver ces reculs. Il faudrait par ailleurs relever les disparités entre les bassins : celui de Lille atteint la moyenne nationale alors que Maubeuge et Lens sont très en dessous.

### Ce retard de qualification qui concerne également les voies générales scientifiques ampute gravement les capacités de la région à se doter de cadres qualifiés dont elle a besoin.

Si l'on compare aux objectifs du schéma de 1995, on constate que non seulement l'objectif des 70% d'une classe d'âge s'éloigne de plus en plus, mais qu'il y a un glissement vers le bas de toutes les formations, notamment au niveau technologique et professionnel.

## S'ajoutent à ce tableau déjà trop noir des insuffisances budgétaires

La dépense du ministère par élève du 1<sup>er</sup> au 2<sup>nd</sup> degré est moins élevée dans l'Académie de Lille que dans la moyenne nationale, la Région ne compensant que très partiellement cet état de fait.

## Pour élaborer un schéma ambitieux : rejeter les fausses solutions

### 1. La fausse solution de l'apprentissage

L'apprentissage développé dans la région est de niveau V ou infra V. Il est peu développé et en recul depuis plusieurs années.

Au contraire, la montée de l'apprentissage post bac se développe mais ne concerne pas les jeunes sortant sans qualifications. Il ne mène pas davantage à l'emploi.

Or, au niveau CAP-BEP (celui que le gouvernement veut développer par la voie de l'apprentissage dès 14 ans), les chances de trouver un emploi non-aidé sont plus faibles dans l'Académie que dans la moyenne nationale. En prenant l'in-dice 1, moyenne nationale (soit 64,8 d'apprentis en emploi non-aidé) l'indice académique est inférieur à 0,90.

### 2. Les dispositifs de remédiation sociale

On connaît la spécialisation de notre région dans ce domaine ; plus les résultats du système éducatif glissent vers le bas, plus ce secteur se développe avec une efficacité plus que discutable et un coût sans cesse croissant.

La formation continue est d'autant plus efficace et profitable que le niveau de diplôme acquis en formation initiale est élevé.

### 3. La Formation « tout le long de la Vie » et la VAE

Le dispositif Validation des Acquis de l'Expérience concerne très peu les bas niveaux de qualification. Il est d'autant plus efficace que le travailleur demandeur de VAE possède une qualification attestée par un diplôme. La reconnaissance du diplôme est facilitée par un parcours structuré prenant appui sur les savoirs initiaux. A cette condition, l'intégration des acquis de l'expérience se révèle fructueuse.

### 4. Le lycée des métiers : le palliatif incapable de traiter les enseignements techniques

Si le concept « lycée des métiers » amène à lier un lycée à un type d'entreprise en se basant sur les possibilités d'insertion, il ne traduit alors que la volonté de répondre de manière adéquatniste aux besoins d'emplois définis par le seul patronat. Cette stratégie conduirait de fait à la disparition des voies de formations technologiques et professionnelles et donc de nombreux établissements placés dans des secteurs géographiques délaissés voire rejetés par les politiques gouvernementales ou patronales.

**Il convient d'y opposer une conception autre dans laquelle l'ensemble des formations d'un établissement ou de plusieurs répondent aux besoins de qualification des jeunes. L'acquisition des savoirs associés à ces qualifications peut être liée aux activités industrielles existantes à proximité. Cette démarche permet la liaison avec l'entreprise avec une volonté de transfert de compétences mais ouvre à la qualification du plus grand nombre et à la préparation de la relève industrielle dont tant de bassins de notre région ont besoin. Dans cette approche, nul besoin de label pour remplir la fonction de préparation aux métiers d'aujourd'hui et de demain qui est celle de tous les lycées.**

## Quelles orientations et quelle démarche pour le schéma ?

- Aboutir rapidement à un schéma ambitieux.
- Réaffirmer les objectifs d'élévation de qualification de tous les jeunes de notre région. Au minimum les objectifs quantitatifs de 1993.
- Exiger que les moyens humains et financiers soient inscrits au budget de la nation pour rééquilibrer la situation de notre académie. L'examen de la baisse démographique sert de prétexte à baisser les moyens et cache la réalité qui est celle de la réduction de l'accès des jeunes aux diverses voies de formations.
- Une élaboration qui doit être démocratique : depuis la fin de ce schéma, en dépit des demandes réitérées de la FSU, aucune discussion sérieuse n'a eu lieu sur l'élaboration d'un nouveau schéma ; dans le même temps, l'orientation de la Région déclinée dans plusieurs documents, laisse planer de fortes inquiétudes : la baisse démographique est actée comme une tendance lourde sans objectif volontariste d'élévation des qualifications, la volonté de développer l'apprentissage, inférieur à la moyenne nationale (12% des jeunes de la région sortent de l'apprentissage contre 16% au niveau national) est clairement affirmée. L'offre de formation pour traduire les demandes et besoins des jeunes, deman-

deurs d'emplois, salariés et personnels du système public d'éducation doit être élaborée démocratiquement et passer par plusieurs phases de consultations et de confrontations.

Il s'agit de prendre en compte les inégalités territoriales, de dépasser une vision trop adéquatniste des relations formations / emploi, de penser les liens formation initiale, insertion, formation continue, VAE, d'articuler les objectifs nationaux et les spécificités régionales telle l'importante implantation de LP et de lycées techniques dans l'académie de Lille.

Il est donc urgent d'établir le bilan bassin par bassin de l'offre de formation, en finir avec les déséquilibres, préserver et développer la filière technologique

- Traduire cette volonté dans un Programme Prévisionnel des Investissements (PPI)

Ceci passe par l'action de tout le syndicat – et la section d'établissement y joue un rôle essentiel – pour combattre ce que semble être la réflexion de la région qui considère que le schéma peut être repoussé encore et que le PPI n'est pas nécessaire, qu'en fait une gestion année par année est préférable.

**De l'audace, encore de l'audace ne semble pas être le slogan régional ; quant à nous, n'en manquons point !  
Le S3 communiquera les documents dès qu'il en sera en possession et permettra de cette manière un débat démocratique au niveau de chaque bassin. Le congrès académique du 07 mars 2006 aura ce point à l'ordre du jour.**

# L'APPRENTISSAGE

*Remarque préliminaire : nous n'avons pas ici pris en considération les ruptures de contrat qui concernent entre un quart et un tiers des apprentis avant la fin de formation (que deviennent-ils, au fait... ?) Ni l'origine sociale de ces élèves. Ni le coût, ni le financement (75% de financement public) et la répartition des fonds de ces formations, pas plus que le pilotage de la politique. Ni l'avantage salarial éventuel obtenu par les ex-apprentis. On verra par la suite qu'il n'est guère besoin d'y ajouter tout cela pour douter du miracle attendu en emploi et formation.*

Le forum se tient dans le contexte particulier des récentes déclarations du Premier Ministre De Villepin visant à régler le problème de formation des jeunes par l'abaissement de l'âge de l'accès en apprentissage pour revenir à 14 ans. Mais cela n'est qu'une contribution supplémentaire à des projets plus profonds de développement de l'apprentissage dont le dernier avatar est le plan de cohésion sociale dit plan Borloo.

Les mesures envisagées ont pour ambition de participer à la lutte contre le chômage des jeunes et favoriser le renouvellement en personnels de certains métiers et entreprises. Le public visé serait le public le plus éloigné de l'emploi.

## I. Bilan de la formation en apprentissage

NIVEAU ANNÉE	CAP/BEP	BAC	Au delà du BAC	TOTAL
1995 (en %)	80	14	6	100
Effectif	232 100	41 400	20 100	293 600
2003 (en %)	62	21	17	100
Effectif	225 100	77 300	59 100	361 500

Source Bref n°217, CEREQ, 2005

L'importance de l'apprentissage chez les 16-25 ans est très différente suivant les régions, entre le Nord Pas de calais avec 1,7 sur 100 et Poitou Charentes 4,2.

Dynamique dans les post bac, les nouveaux secteurs- tel gestion/finance- et dans les grandes métropoles où se trouvent les sièges sociaux et donc des financements, il n'est pas porteur dans ses secteurs traditionnels - artisanat tel coiffure-, et pour les niveaux de formation initiale faibles.

## II. L'emploi et les ex-apprentis.

Statut scolaire	CAP/BEP		BAC		BAC+2		Au delà du BAC+2	
	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti	Scolaire	Apprenti
Taux d'emploi au bout de 3 ans (%)	75	85	82	90	90	92	94	96

Les chiffres concernent les filières qui peuvent être l'objet d'un choix entre la voie scolaire et l'apprentissage soit 410000 élèves sortant de formation initiale en 1998.

Source Bref n°223, CEREQ, 2005

Le taux d'emploi est certes plus élevé pour ceux qui ont opté pour l'apprentissage. On remarque que l'avantage en terme d'emploi est plus grand en formation de niveau inférieur et qu'au fur et à mesure que l'on grimpe dans les niveaux cet avantage disparaît. L'apprentissage renforce donc de moins en moins l'emploi avec la montée du diplôme.

Mais on note aussi, et c'est fondamental, que le niveau de diplôme est un atout plus important que la filière de formation suivie par l'élève. Choisir d'aller vers un niveau de formation supérieur en voie scolaire protège mieux du chômage que se diriger vers un diplôme d'apprentissage de niveau inférieur y compris dans le secteur bâtiment qui connaît une forte différence au profit des apprentis avec les scolaires sans apprentissage. Les spécialités ont un impact sur le parcours d'emploi et leur approche de l'apprentissage est différente. Ainsi, les spécialités traditionnelles embauchent moins leurs salariés, surtout quand leur niveau est CAP/BEP et ont un volant permanent d'apprentis. Les spécialités dynamiques, elles, ont une logique différente et embauchent plus leurs apprentis au terme du contrat, comme s'il s'agissait d'un prérecrutement.

Mais on note que ce sont les plus diplômés qui sont les plus embauchés par leur entreprise d'apprentissage à l'exception des secteurs de l'agriculture et des transports. Il s'agit aussi de secteurs, notamment dans le tertiaire, où étaient essentiels jusqu'à présent formation continue, promotion interne, et contrats de qualification importants.

**En conclusion, dans la mesure où l'apprentissage est dynamique pour les post bac, on peut avoir de sérieux doutes sur la solution que représenteraient les sorties précoces du système scolaire à 14 ans vers l'apprentissage, tant en termes de placement des élèves concernés qu'en termes de débouchés et donc d'emploi.**

**On voit mal où est la solution pour les métiers et les petites entreprises qui peinent à renouveler leur main d'œuvre, ce n'est pas l'orientation vers l'apprentissage qui semble en mesure de résoudre leurs difficultés, les difficultés semblent ailleurs.**

**L'apprentissage ne permet donc pas d'envisager une réduction du chômage des jeunes car ceux qui trouvent l'emploi à tous coups, les diplômés élevés, le trouvent également sans passer par l'apprentissage. Ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sortent sans qualification et précocement du système scolaire.**

**On peine à croire que ceux qui promeuvent dans un concert de louanges la solution miracle de l'apprentissage en ignorent ou persistent à en ignorer les limites, notamment car la relégation sociale semble bien être l'avenir de ceux que les intentions actuelles y enverront. Le contexte actuel n'est plus celui du plein emploi et de la forte croissance ; la petite entreprise de secteur traditionnel connaît une concurrence exacerbée. Un danger semble pouvoir être pointé : malgré les déclarations d'intention, le dispositif risque de contribuer à compromettre l'avenir des filières technologiques, qui caractérisaient l'académie mais fort malmenées depuis quelque temps, et des filières professionnelles.**